

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1203 prescrivant suspension de permis de conduire

n° 1203

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1962

Date de publication
10 septembre 1962

Date du numéro
30 septembre 1962

TEXTE INTÉGRAL

Le permis de conduire n° 276 délivré le 5 mai 1961 à M. Scorza Bruno, né le 24 février 1941 à Asmara (Ethiopie), de Félix et de Bianchini Marie, chef électricien, employé à l'Entreprise Previtera-Moskos, demeurant rue de Moscou, à Djibouti, est suspendu, conformément aux dispositions: de l'article 129 de l'arrêté n° 479 du 14 avril 1962 susvisé. Te précant arrêté prendra. effet à compter de la date de sa hotification à l'intéressé.